

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 17 octobre 2023

Campagne de sécurité routière

Comme un phare dans la nuit

De nuit, voir et être vu est un principe élémentaire (et réglementaire) de sécurité routière. Il n'empêche, certains ont la fâcheuse tendance à le négliger, voire à l'oublier. Engagée à l'amélioration et au développement de la qualité des mobilités durables sur l'île, la Communauté de Communes affiche des impératifs de sécurité routière. À l'approche de l'hiver et alors que la luminosité faiblit, elle relance sa campagne de sensibilisation autour des risques liés aux déplacements nocturnes.

Pour Christophe Sueur, vice-président de la communauté de communes de l'île d'Oléron en charge des mobilités, *« il est évident que les cyclistes deviennent plus vulnérables à la nuit tombante. L'arrivée de l'automne est toujours une période redoutée parce que les risques augmentent. Il est impératif de rappeler, et c'est ce que nous faisons à travers la campagne d'affichage que nous lançons ces jours-ci, les règles élémentaires de sécurité pour circuler à vélo, et plus particulièrement en direction des plus jeunes. La sécurité routière est au cœur de notre politique en faveur des mobilités durables. Chaque année, nous renforçons nos aménagements cyclables afin que les Oléronais privilégient ces itinéraires qui les protègent des dangers de la route ».*

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes de l'île d'Oléron mène une politique active en faveur des mobilités durables en général et de l'usage du vélo sur son territoire en particulier. Avec l'aide du Département de la Charente-Maritime dans le cadre d'Oléron 21, elle travaille sans relâche à renforcer et densifier le maillage de ses itinéraires cyclables pour inciter les Oléronais à opter pour ce mode de déplacement. Pour cela, elle entretient, rénove, agrandit et sécurise continuellement son réseau. Encore récemment, elle a procédé à l'installation d'une signalétique préventive sur les espaces partagés pour appeler à la prudence et au respect des activités vernaculaires de l'île. Dans le même esprit, elle profite des nombreux événements qu'elle organise (Tour de l'île à vélo, mai à vélo ou encore le challenge de mobilité) pour délivrer des messages de prévention et alerter sur les dangers de la route.

Comme chaque année à cette période, avec le passage à l'heure d'hiver et les jours qui raccourcissent, la communauté de communes de l'île d'Oléron relance sa campagne d'affichage pour sensibiliser sur la sécurité routière nocturne à vélo le grand public le long de grands axes routiers et les jeunes dans les établissements scolaires de l'île. *« Bien équipé, je roule en toute sécurité »* ou encore *« cyclistes, brillez comme un phare de la nuit »*, les slogans insistent sur les équipements et accessoires indispensables pour circuler de nuit. Pour mémoire, la réglementation

exige que chaque vélo soit doté d'un ou plusieurs éclairages de couleur rouge à l'arrière et blanc à l'avant, des catadioptres orange sur les pédales et d'autres visibles de côté (entre les rayons). Le cycliste quant à lui doit être muni d'un gilet jaune de haute visibilité. Pour les plus coquets, il est à noter que certaines marques de prêt-à-porter se sont emparées du sujet et proposent aujourd'hui des vêtements rétro réfléchissants. Il est aussi à préciser que le non-respect de ces obligations peut être puni par une amende pouvant aller de 11€ à 150€ selon l'infraction.

Bruno HURE

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : 06 03 00 13 19

Email : communication1@cdc-oleron.fr

www.cdc-oleron.com